

ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois. 13.50
Six mois. 26.00
Un an. 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 15 fr.
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :

Annonces : la ligne. : 30 ct
Réclames : " : 20 ct
Faits divers : " : 10 ct
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez M. HAVAS, Libraire, rue de la Harpe, 222; à Valenciennes, chez M. LEBLANC, Libraire, rue de la Harpe, 222; à Arras, chez M. LEBLANC, Libraire, rue de la Harpe, 222.

ESPÈCES DE PAINES (services gouvernemental)

15 MARS	
0/0	74 25
1/2	102 50
Emplois (5 0/0)	107 80
16 MARS	
0/0	73 70
1/2	103 50
Emplois (5 0/0)	108 10

Services particuliers du Journal de Roubaix.

Actions Banque de France	3350 00
Société gén. détache	500 00
Crédit Foncier de France	607 00
Chemins autrichiens	463 00
Lyon	1052 00
Est	636 00
Ouest	710 00
Nord	1285 00
Midi	702 00
Suez	000 00
4 0/0 Péruvien	18 3/4
Actions Banque ottomane (ancienne)	00 0/0
Banque ottomane (nouvelle)	367 00
Londres cour	25 15 0/0
Crédit Mobilier	153 00
Turc	12 47

DEPECES COMMERCIALES

New-York, 16 mars.
Change sur Londres 4.84 1/2; change sur Paris, 5.17 0/0.
Valeur de l'or, 144 3/4.
Café good fair, (la livre) 19 1/2.
Café good Cargoes, (la livre) 20 1/4
Marché inconnu.

Dépêches de MM. Sellgradenhaufen et Co représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonprez.

Havre, 16 mars.
Cotons : Ventes 390 b. Marché toujours calme, facile, sans pression.
Liverpool, 16 mars.
Cotons : Ventes 7,000 b. Marché sans changement.
New-York, 16 mars.
Cotons : 11 7/8.
Recettes de 6 jours 37,000 b.

ROUBAIX 16 MARS 1877.

L'Exposition de 1876.

Nous lisons dans l'American Register ces lignes que nous croyons devoir reproduire :

Il n'y a aucune probabilité de voir le gouvernement des États-Unis participer à l'Exposition internationale française de 1878. Le gouvernement trouve que le monde a eu assez d'expositions internationales pour le moment, et comme elles entraînent des dépenses considérables, on pense qu'il est temps de prendre un peu de répit. L'opinion est, que ces expositions devraient venir par intervalles, une fois tous les dix ans par exemple.

Le 20 mai 1876, M. Bartholdi, ministre de France aux États-Unis, adressait une invitation formelle à notre gouvernement d'y prendre part. Cette communication fut transmise aux commissions étrangères des deux chambres du Congrès quelques jours après, et depuis rien n'a été fait. On assure, d'après les présidents des commissions, qu'on s'y montre peu disposé à faire un rapport favorable sur le sujet.

Cette nouvelle qui est assurément peu agréable, ne nous doit pas surprendre. Disons tout d'abord, que la forme républicaine de notre gouvernement actuel n'est pour rien dans le refus probable de l'Amérique de participer à notre Exposition de l'année prochaine. Les Américains, comme les Anglais, sont gens essentiellement pratiques, et n'ayant pour la forme qu'un respect toujours mitigé par l'intérêt. Peu leur importe que nous soyons en république ou en monarchie, et nous les voyons entretenir les meilleures relations avec les gouvernements les plus autocratiques de l'Europe.

Si donc, l'Amérique refuse de participer à l'Exposition universelle, c'est 1^o, parce que son exposition de Philadelphie vient de se clore tout récemment, et que ses industriels se soucient peu de renouveler au profit d'un peuple européen les dépenses qu'ils ont faites au profit de leur propre pays; 2^o, qu'ils ont intérêt à faire des Expositions chez eux et point à seconder les Expositions des autres peuples.

sances, les perfectionnements de l'industrie européenne. On sait, de reste, que l'Amérique, entourée d'une formidable barrière de douanes, qui fait d'elle la dernière puissance protectionniste et même prohibitionniste du monde, n'a attiré chez elle, les produits et les machines de l'étranger que pour en faire des modèles, qui mettaient dans un délai prochain le pays en état de se passer d'une façon absolue de toute importation d'objets fabriqués. L'Amérique tend à fermer tous ses marchés à la concurrence étrangère, et à mesure que ses industries se développent on voit avec plus d'obstination persévérer dans son système douanier. Ce pays de la liberté aura réalisé son plus beau rêve le jour où les navires étrangers ne lui apporteront plus aucune marchandise exotique.

Ne nous étonnons donc pas, et surtout ne nous chagrions pas du refus de l'Amérique. Peut-être le gouvernement républicain aurait-il mieux fait de reculer la date de l'Exposition, ou même d'abandonner ce projet quand apparemment les premières difficultés. Mais nous ne voulons pas entamer le chapitre des récriminations. Le vin est tiré, il faut le boire. Par conséquent, désirons que l'Exposition de la France et des pays amis qui enverront leurs produits à Paris, l'année prochaine, soit aussi brillante que possible, et surtout, espérons que la consolidation de la paix mettra fin aux hésitations, aux scrupules de ceux de nos industriels qui pourraient encore hésiter à prendre part à l'Exposition.

ALEXANDRE WATTEAU.

Les bureaux de la Chambre, se sont constitués aujourd'hui. Voici la liste des présidents et secrétaires. On remarquera que dans le 6^e bureau, par exception, le président est légitimiste, et le secrétaire bonapartiste. C'est la première fois depuis un an, que le fait se produit : 1^{er} bureau, M. Cocheron, président; M. Hémond, secrétaire; 2^e M. de Marcère, président; M. Héraud, secrétaire; 3^e M. Louis Blanc, président; M. Fréminet, secrétaire; 4^e M. François Bel, président; M. Horteur, secrétaire; 5^e M. Pascal Duprat, président; M. Marcellin Pellet, secrétaire; 6^e M. de Kerjégou, président; M. Dufour, secrétaire; 7^e M. Floquet, président; M. Casimir Périer, secrétaire; 8^e M. Albert Grévy, président; M. Cosson, secrétaire; 9^e M. Massot, président; M. Cavalé, secrétaire; 10^e M. Laussédât, président; M. Drumel, secrétaire; 11^e M. Leblond, président; M. Borrighione, secrétaire.

LETTERES DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, le 15 mars 1877.

Après l'allocation dans laquelle le chef de la maison de Bourbon a donné au peuple français de si utiles avertissements.

Voici maintenant la parole du chef de l'Eglise catholique qui retentit de nouveau avec une énergie que l'âge n'affaiblit pas, et qui s'augmente par la multiplicité et la violence des persécutions. Jamais dans l'histoire, plus magnifique spectacle n'a été donné à l'espèce humaine que celui de l'auguste vieillard, qui, depuis 25 ans, proteste contre les abus de la force et, plus il est abandonné par les puissances qui auraient intérêt à le soutenir, plus il redouble de vigueur dans la condamnation des iniquités qui sont l'opprobre de la société moderne.

J'appelle tout particulièrement votre attention sur les passages suivants de l'allocation prononcée le 12 mars, par Pie IX :

« Jamais assurément, non jamais le Pontife Romain n'est et ne sera pleinement maître de sa liberté et de son pouvoir, tant qu'il sera soumis à des dominateurs dans sa capitale. Il n'y a pour lui d'autre destinée possible, à Rome, que celle d'être ou vrai souverain ou captif, et il ne pourra jamais avoir de paix, de sécurité et de tranquillité pour l'Eglise catholique tout entière, tant que l'exercice du suprême ministère ecclésiastique sera soumis aux passions des partis, au caprice des gouvernants, aux vicissitudes des élections politiques, aux projets et aux actes d'hommes rusés qui sacrifient aisément la justice à leur propre utilité. »

Les gouvernements comprendront-ils enfin, l'avertissement suivant que leur donne Pie IX :

« Plaise au Ciel que ceux-là pour qui revient le devoir et pour qui il est du plus

grand intérêt de soutenir notre autorité et de défendre avec énergie notre cause, la plus juste et la plus sainte de toutes, prêtent enfin l'oreille à nos accents et tournent vers nous leurs pensées ! Car il est possible qu'il échappe à leur prudence, qu'on compte en vain sur la sollicite et vraie prospérité des nations, sur la tranquillité et l'ordre parmi les peuples et sur la stabilité du pouvoir chez ceux qui tiennent le sceptre, si l'autorité de l'Eglise, qui maintient par le lien de la Religion toutes les sociétés justement constituées, est impunément méprisée et violée, et si son chef suprême ne peut user d'une pleine liberté dans l'exercice de son ministère et reste soumis au bon plaisir d'un autre pouvoir ? »

Vous remarquerez les encouragements donnés par le Pape aux pèlerinages :

« En vérité ces pèlerinages n'ont pas seulement pour but de manifester l'amour et la piété des fidèles envers Nous, mais ils fournissent surtout une preuve manifeste des préoccupations et des angoisses qui troublent les cœurs de nos fils, parce que leur Père commun se trouve dans une situation tout à fait anormale et qui ne saurait lui convenir. Et cette anxiété et cette inquiétude, bien loin de s'apaiser, ne feront qu'augmenter jusqu'au jour où le pasteur de l'Eglise universelle sera enfin remis en possession de sa pleine et vraie liberté. »

Pie IX fait pressentir aux évêques et à tous les catholiques que de plus cruels outrages se préparent encore contre le souverain Pontife :

« Il faut aussi qu'ils sachent qu'il pourra bien arriver un jour où notre parole ne leur parviendra plus que rarement, et fort difficilement par suite des difficultés, qui pourront survenir, soit à cause des lois citées tantôt, soit à cause d'autres, dont on annonce la présentation. Nous exhortons, toutefois, les pasteurs eux-mêmes, à prévenir leur troupeau de ne pas se laisser prendre aux artifices perfides, par lesquels les hommes trompeurs s'efforcent dans leurs paroles de dénaturer et de défigurer le vrai état des choses, dans lequel nous nous trouvons soit en cachant sa dureté, soit en exaltant notre liberté et en affirmant que notre pouvoir est soumis à personne, tandis que nous pouvons réellement définir en peu de mots toute notre situation, en disant que l'Eglise de Dieu, souffre violence et persécution en Italie, que le vicaire de Jésus-Christ ne joint ni de la liberté, ni du plein et entier usage de son indépendance. »

« Déjà, en vérité, le soin qu'on a mis à tout mêler et troubler, en est arrivé à ce point que, semblable à un torrent, le mouvement menace de tout entraîner au précipice, et beaucoup de ceux qui furent les auteurs et les complices de ce nouvel état de choses, regardent, effrayés, en arrière, redoutant eux-mêmes les effets de leur œuvre. »

Chez M. Thiers, on évoque absolument en doute le bruit d'une réunion à Paris d'une conférence européenne pour la signature du protocole proposé par la Russie. Ce doute doit être archifondé, car l'illustre vieillard ne demanderait certainement qu'à présider une semblable conférence.

Le marché financier a encore fait preuve aujourd'hui d'une très-grande fermeté.

Les valeurs de crédit n'ont donné lieu à aucun mouvement.

La réponse des primes de quinzaine s'est faite dans de bonnes conditions, les primes se trouvent levées presque généralement.

Moins d'entrain dans les achats pour les recettes générales, qui se bornent à ceux de 3,000 fr. de rentes 3 0/0, et à 17,000 fr. de 5 0/0.

Le bilan hebdomadaire de la Banque de France enregistre une augmentation de 5 millions dans le chapitre du portefeuille commercial.

Nous n'avons absolument rien à noter en matière financière.

Quant à la politique générale, on se complait à croire au maintien de la paix par suite du rapprochement pacifique, au sujet de la question d'Orient, qui se serait établi entre l'Angleterre et la Russie.

Toutefois, on remarque un grand silence dans la presse d'Outre-Rhin, sur presque toutes les questions de politique générale. Aux gens clairvoyants ce silence ne dit rien qui vaille.

DE SAINT-CHÉRON.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 15 mars.

Présidence de M. Jules GUYVY.

La séance est ouverte à 2 h. 30. M. Cocheron dépose le rapport de la commission du budget concernant la réforme postale.

M. Guyot dépose le rapport sur le projet de budget du ministère de l'agriculture et du commerce pour 1878.

La Chambre reprend la discussion relative à la convention conclue entre l'Etat et la compagnie d'Orléans.

M. Laisant reprend son discours interrompu dans la dernière séance et expose que la France devrait avoir 34,000 kil. de voies ferrées, tandis qu'elle n'en a que 22,000.

Il déclare que les lois de 1865 et 1871 ont donné de bons résultats.

M. Laisant ne croit pas qu'un système puisse convenir absolument.

Il dit que ce n'est pas par les systèmes, mais par le bon sens qu'on obtient des résultats utiles.

Il ajoute que les grandes Compagnies font une concurrence fatale aux petites, que le commerce en souffre et qu'il est temps de mettre un terme à cette situation.

Le président du conseil dépose un projet de loi sur les attributions municipales.

Sur la demande de M. Jules Ferry, le projet est renvoyé à la commission municipale.

M. Lecesue, continuant la discussion sur la question des chemins de fer, dit qu'il faut arriver au rachat par l'Etat.

M. Brière déclare que, dans la convention, on a sacrifié l'intérêt général à l'intérêt particulier de la Compagnie.

La Chambre renvoie la suite de la discussion à une prochaine séance et décide qu'elle réouvrira demain, après la discussion concernant l'affaire Casagrande, la question de l'abrogation de l'impôt sur les savons.

La séance est levée à 5 h. 55.

BULLETIN ECONOMIQUE

Commerce de la France en janvier et février

Les documents statistiques sur le commerce de la France pendant les deux premiers mois de l'année 1877, nous apprennent que les importations se sont élevées du 1^{er} janvier au 28 février 1877, à 593,129,000 fr. et les exportations à 449,008,000 fr.

Ces chiffres se décomposent comme suite :

Importations.	1877	1876
Objets d'alimentation	131,288,000	113,367,000
Produits naturels et matières nécessaires à l'industrie	355,851,000	352,147,000
Objets fabriqués	78,850,000	91,932,000
Autres marchandises	27,191,000	25,058,000
Total.	593,129,000	582,504,000
Exportations.	1877	1876
Objets fabriqués	230,813,000	237,752,000
Produits naturels, objets d'alimentation et matières nécessaires à l'industrie	195,294,000	205,712,000
Autres marchandises	22,901,000	22,818,000
Total.	449,008,000	466,282,000

Il résulte de ces tableaux, que par rapport à la période correspondante de 1876, les importations ont augmenté de 10 millions et demi pendant les deux premiers mois de 1877. Les exportations ont baissé, au contraire, de 10 millions.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Le Maire de la ville de Roubaix prévient ses concitoyens en retard de leurs contributions, que le porteur des contraintes est arrivé pour les poursuivre par voie de commandement.

Roubaix, le 15 mars 1877.

Les funérailles du frère Evremont, des Ecoles Chrétiennes de Roubaix, ont eu lieu ce matin, à 11 heures, dans l'Eglise St-Martin.

Ce religieux très-regretté, était né à Saint-Omer en 1811, et portait dans la vie civile, le nom de Jacques Barbuil. Il est mort d'une manière très-défilante, mercredi soir, âgé de 66 ans.

On parlait hier, d'un accident arrivé à un enfant de la rue St-George, pendant le passage des tramways.

Cet accident qu'on avait beaucoup exagéré est insignifiant. L'enfant, atteint par une voiture qui longeait le trottoir pour éviter les cars, n'a eu que le cou et l'oreille droite légèrement écorchés.

On a arrêté hier, à Roubaix, un tailleur, nommé Edouard Declercq, qui avait enfreint un arrêté d'expulsion.

Voici le programme du grand concert vocal et instrumental, offert par la Lyre Roubaissienne à ses membres honoraires, le dimanche 18 mars 1877, à 7 heures précises du soir, dans les salons de l'Hôtel-de-Ville, avec le concours de la Fanfare de la Société de Gymnastique et d'Armes de Lille, et de MM. Beuscart, ténor; Lefebvre, basse; Couturier, baryton; Decottignies, chansonnier lillois.

PREMIÈRE PARTIE :

1. La Lyre Roubaissienne, Les Puritains, chœur, Boulanger. — 2. M. H. Beuscart, Marche vers l'Avenir, mélodie, Faure. — 3. M. J. Lefebvre, Le siège de Corinthe, air, Rossini. — 4. A. Fanfare, La croix d'honneur, fantaisie, B. Quel pouff! polka. — 5. MM. H. Beuscart et G. Couturier, Reine de Chypre, duo, Halévy. — 6. M. Decottignies, chansons lilloises par l'auteur.

DEUXIÈME PARTIE :

1. La Lyre Roubaissienne, Les Bâcherons, chœur, Fouquet. — 2. M. G. Couturier, Le Caid, Amb. Thomas. — 3. MM. H. Beuscart et J. Lefebvre, La Favorite, duo, Donizetti. — 4. A. Fanfare, La Tulipe, mazurka, B. Le Triton, pas redoublé. — 5. MM. H. Beuscart, G. Couturier et J. Lefebvre, Guillaume Tell, trio, Rossini. — 6. M. Decottignies, chansons lilloises par l'auteur.
- Le piano sera tenu par M. Vandenbosche.

M. Clerc (Léon-Marcelin), adjoint de 2^e classe, a été nommé adjoint de 1^{re} classe à l'Intendance militaire de Lille, en remplacement de M. Massiot, promu.

Un trieur de laine, travaillant chez M. B., rue Neuve-de-Roubaix, à Tourcoing, se trouvait avant-hier, quelque peu gris. Voulu cacher son état d'ébriété au patron, il se mit à l'ouvrage comme d'habitude. Mal lui en prit, car, en manœuvrant une balle de laine, il fit une si malheureuse chute qu'il se cassa une jambe.

Le docteur Gadeau lui donna les premiers soins et le fit conduire à son domicile, rue du Mont-à-Leux. Le blessé se nomme Delaunoy.

Expulsé de France en 1870, Joseph Lemaire, habitait Mons depuis cette époque. Cependant il avait laissé à Roubaix sa femme, qu'il n'avait pas revue depuis. Ennuyé d'une si longue séparation, il résolut d'y mettre un terme en revenant incognito en France. Mais la police à bonne mémoire; arrivé à Tourcoing, Lemaire fut arrêté, et la prison lui ouvrit ses portes.

La ville de Cambrai célébrera le 8 avril prochain, le deuxième centenaire de la réunion du Cambresis à la France et l'inauguration de l'Hôtel-de-Ville.

Un des adjoints au maire de Cambrai, M. Jules Mallet, ancien notaire, vient de mourir dans cette ville à l'âge de 50 ans.

MM. Faye et Deltour, inspecteurs généraux de l'Université, sont depuis quelques jours à Douai et se rendront à Lille, aujourd'hui, pour commencer l'inspection du Lycée.

Voici, par ordre de mérite, la liste des jeunes gens (20 sur 67) reçus pour le brevet de capacité, enseignement primaire (première série) :

- Remi Bedts, élève de l'Ecole normale.
- Clément Tassart, id.
- André Mériaux, id.
- Fernand Durieux, id.
- Ferdinand Rambaut, id.
- Théophile Rogon, instituteur-adjoint à Thun-l'Évêque.
- Prudent Lafosse, instituteur-adjoint à Waziers.
- Poiccarpe Cat, de Cambrai.
- Gustave Fortin, instituteur-adjoint à Truy.
- Charles Lefebvre, id., à Aubers.
- Auguste Léger, élève de l'école normale.
- Charles Delplanque, élève de l'école primaire supérieure de Douai.
- Armand Boutu, instituteur-adjoint à Rosendael.
- Elisée Tiran, maître au collège d'Armentières.
- Achille Wacrenier, professeur chez M. Laquement, à Roubaix.
- Joseph Moos, frère de la doctrine chrétienne, à Landreux.
- Alphonse Dupret, instituteur-adjoint à Sambrin.
- Emil Rembry, instituteur-adjoint à la Chapelle-d'Armentières.
- Jean-Baptiste Cariez, élève des frères des écoles chrétiennes, à Orchies.
- Léon Réghem, professeur chez M. Bachy, à Valenciennes.

M. le préfet vient d'adresser aux maires une circulaire leur rappelant l'ordonnance royale du 14 novembre 1837 qui dispose, sauf certaines exceptions, que toutes les entreprises pour travaux et fournitures au nom des communes et des établissements de bienfaisance, seront données avec concurrence et publicité.

Il arrive fréquemment, dit M. le préfet, que des marchés sont passés de gré à gré pour des fournitures dépassant même 3,000 fr., à l'appui desquels on ne produit aucune explication sur les

motifs qui ont pu déterminer les conseils municipaux ou les commissions administratives à choisir ce mode de traiter, de préférence à l'adjudication. Il importe de faire cesser cette situation, qui est de nature à amener de sérieux inconvénients pour les communes ou établissements intéressés.

M. le préfet termine en demandant qu'à l'avenir, toutes les fois qu'un marché de gré à gré sera soumis à son approbation, cet acte soit accompagné, suivant les cas, d'une délibération du Conseil municipal ou de la Commission administrative motivant les causes qui justifieraient une dérogation au principe du concours public établi par l'ordonnance du concours public établi par l'ordonnance précitée, avec avis du maire joint à chaque envoi.

Une circulaire du ministre de la guerre, datée de 1872, prescrivait de faire l'historique de chaque régiment, mais ces travaux, qui ont été scrupuleusement accomplis et ont été souvent très-remarquables, trop volumineux et trop complets pour les soldats, ne convenaient que pour les officiers. Pour remédier à cet inconvénient, M. le général Berthaut vient de prescrire que de courtes monographies seraient publiées et seraient lues chaque jour à la Chambre.

Ces monographies seront tirées à un nombre suffisant d'exemplaires, et seront, en outre, distribuées comme récompense aux sous-officiers et aux soldats.

Les obèques de M. le capitaine Richard, commissaire du gouvernement près le 1^{er} Conseil de guerre, ont eu lieu mardi à Lille.

Entré au service en 1831, M. Richard prit part au siège d'Anvers; plus tard, il fit partie du corps d'occupation en Italie. En 1864, il fut appelé à Lille aux fonctions de commissaire du gouvernement qu'il avait remplies brillamment à Rome pendant six années. Chevalier de l'Ordre de Sainte-Anne, de Russie, et de Pie IX, il avait reçu en 1875 la croix d'officier de la Légion-d'honneur, pour prix de ses longs et loyaux services.

M. Richard emporte les regrets non-seulement de ses camarades de l'armée, mais aussi de tous ceux que ses fonctions et sa nature obligeante l'ont mis à même de connaître.

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer ici quelques lignes du Gaulois sur un orateur sacré bien connu dans notre arrondissement, où son éloquence entraînée a été longtemps admirée à ses débuts.

Voici le portrait que notre confrère parisien trace du R. P. Olivier, qui n'a quitté la résidence des Dominicains de Lille, il y a deux ans à peine, on s'en souvient, que pour être produit sur un terrain plus vaste encore et plus digne de ses grandes facultés oratoires; son succès en ce moment à Paris et des plus retentissants :

« Le Père Olivier, qui se fait entendre à Saint-Germain-des-Près, est un Breton, jeune encore, de trente-cinq à trente-huit ans, que je crois appelé au plus brillant avenir. De ma part, cet éloge est d'autant moins suspect que cet orateur distingué, — qui fait des poentes fréquentes dans le champ de la politique, — est loin d'appartenir à notre parti, pour lequel sa parole ne s'est pas toujours montrée équitable. Cela dit, je le répète : ou il se cassera le cou, ou les plus belles destinées lui sont promises. »

« C'est un petit homme, brun nerveux. Tempérament de lutteur. Inégal, l'inégalité même. Passant de la causticité la plus aigre à des élan mystiques d'une douceur infinie. Geste sacroché. La voix bonne, quoique pas toujours bien dirigée. Servi par ces défauts mêmes, qui mettent en relief ses grandes qualités, il s'empare de son auditoire avec une sorte d'autorité haïtine et à chaque mot semble vous dire : « Est-ce que quelqu'un ici oserait contester mes affirmations ? » Ses boutades humoristiques sont connues. Faisant une instruction à la chapelle des Dominicains au faubourg Saint-Honoré, et obligé de s'interrompre par suite de la malencontreuse entrée d'une dame qui, pour gagner sa place, mettait en mouvement toutes les chaises : « Vous ou-bliez sans doute, lui dit-il, que la procession a été faite ce matin. » Et il reprit le fil de son discours. Voilà l'homme. »